

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 10 décembre 2012

| Représentant(e)s | | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|---------------------|
| Adrien-Gamache | Frédéric Boulianne | Lajeunesse | Mélanie Lajoie |
| André-Laurendeau | Isabelle Poisson | Laurent-Benoît | François Fournier |
| Antoine-Brossard | Marie-Èlène L'Espérance | Le Déclic | — |
| Armand-Racicot | Iann St-Denis | Lionel-Groulx | — |
| Bel-Essor | — | Marie-Victorin (Brossard) | — |
| Bourgeois-Champagnat | — | Marie-Victorin (Longueuil) | — |
| Carillon | — | Maurice-L.-Duplessis | — |
| Charles-Bruneau | Jean-Luc Lafleur | Mgr-A.-M.-Parent | Joanne Costo |
| Charles-LeMoyne | — | Monseigneur-Forget | — |
| Christ-Roi | Stéphane Richer | Paul-Chagnon | Leila Hamidouche |
| Curé-Lequin, Du | — | Paul-De Maricourt | — |
| D'Iberville | Nathalie Kléber | Pierre-Brosseau | Denis Cadotte |
| De La Mosaïque | Julie Mercier | Pierre-D'Iberville | — |
| De Maricourt | Renald Hébert Nancy Montreuil (S) | Pierre-Laporte | — |
| De Normandie | — | Préville | Julie Bourgoïn (S) |
| Des Mille-Fleurs | Marc Belley | Rabeau | Richard Roy |
| Des Quatre-Saisons | — | Sainte-Claire (Brossard) | Abdellatif Zemmouri |
| Des Saints-Anges | Valérie St-Laurent | Sainte-Claire (Longueuil) | Julie Roy |
| Du Jardin-Bienville | Michel Parent | Saint-Jean-Baptiste | — |
| Du Tournesol | — | Saint-Joseph | — |
| Du Vent-Nouveau | Serge Lefebvre | Saint-Jude | — |
| École des Petits Explorateurs | Roch Desjardins | Saint-Laurent | Stéphane Achim |
| École secondaire Saint-Edmond | Bruno Marcoux | Saint-Romain | — |
| Félix-Leclerc | Louise Arsenault | Samuel-De Champlain | Marie-Andrée Farmer |
| Gaétan-Boucher | Maxime Bleau | Secondaire participative l'Agora | — |
| Gentilly | François Mathieu | Tourterelle | Nicolas Milot |
| George-Étienne-Cartier | Joël St-Pierre | | |
| Georges-P.-Vanier | Éric Richer | Comité ÉHDAA | Isabelle Poisson |
| Gérard-Filion | Manon D'Astous | Secrétaire administratif | Guillaume Désilets |
| Guillaume-Vignal | Danielle Volcy | Participants | |
| Hélène-De Champlain | — | Direction générale | M. Daniel Tremblay |
| Hubert-Perron | Pierre Filiatreault | Organisation scolaire et transport | M. Pierre Vocino |
| Internationale de Greenfield Park | Gessie Exantus | Secrétariat général | Me Marylène Drouin |
| Jacques-Ouellet | — | Protecteur de l'élève | Mme Maude Rousseau |
| Jacques-Rousseau | Jacques Séminaro | | |
| Joseph-De Sérigny | Nathalie Brière | | |

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après constatation du quorum, M. Jean-Luc Lafleur déclare l'assemblée ouverte à 19 h 20.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-1084-
10-12 **IL EST PROPOSÉ** par M. Denis Cadotte d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
 - 5.1. Questions des représentants

AFFAIRES EN COURS

6. Renouvellement du mandat du protecteur de l'élève; présentation de madame Maude Rousseau
7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 et liste des écoles et des centres (Questions)

AFFAIRES INTERNES

8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 2012
9. 37^e congrès de la FCPQ – juin 2013
10. Loi portant sur la prévention de l'intimidation et de la violence (commentaires)
11. Parole au délégué à la FCPQ
12. Parole aux parents-commissaires
13. Parole au représentant ÉHDAA
14. Parole aux membres
15. Levée de l'assemblée

3. PAROLE AU PUBLIC

Personne ne prend la parole.

4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

M. Lafleur présente Mme Maude Rousseau, candidate pour le poste de protecteur de l'élève. M. Lafleur indique que des copies papier sont disponibles pour les demandes de remboursement de frais de kilométrage et de gardiennage.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

En l'absence de M. Bellini, M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint, donne de l'information sur différents sujets. Il informe les représentants que le nom de la nouvelle école secondaire s'appellera l'école internationale Lucille-Teasdale. M. Tremblay rappelle également le concert de Noël qui aura lieu le 12 décembre prochain à l'Église de St-Hubert, avec la participation des élèves des écoles Pierre-D'Iberville et des Saints-Anges.

5.1. Questions des représentants

Aucun représentant ne pose de question.

AFFAIRES EN COURS

6. RENOUELEMENT DU MANDAT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE; PRÉSENTATION DE MADAME MAUDE ROUSSEAU

Mme Maude Rousseau fait un survol du rôle du protecteur. Les informations sont présentées sur le site de la commission scolaire sous la rubrique *Plaintes et protecteur de l'élève*. Mme Rousseau précise qu'elle a une formation de médiatrice et qu'elle possède une connaissance du milieu scolaire à différents niveaux (membre et présidente de conseils d'établissement). Mme Rousseau indique qu'une dizaine de protecteurs de l'élève de la région de Montréal se réunissent à l'occasion afin d'échanger sur leurs expériences. De plus, Mme Rousseau confirme qu'elle peut très bien s'acquitter de son rôle auprès des trois commissions scolaires avec qui elle a un contrat. De plus, Mme Rousseau précise que son substitut est Me Pascale Legault. Deux documents contenant toutes les informations relatives à Mme Rousseau et au protecteur de l'élève ont été remis aux représentants.

MM et Mmes Roch Desjardins, Joël St-Pierre, Jacques Seminario, Serge Lefebvre, Richard Roy, Abdellatif Zemouri, Gessie Exantus et Louise Arsenaault posent des questions. Il en ressort les éléments suivants :

- Selon le rapport annuel de la CSMV, il y a eu environ trois cents demandes adressées au protecteur de l'élève, avec ouverture de fichiers, en trois ans. De ce nombre, six ou sept plaintes ont dû être menées à terme par le protecteur de l'élève.
- Le protecteur de l'élève, même si son rôle est similaire, n'est pas un ombudsman. Par exemple, celui-ci doit également traiter les plaintes des employés et peut avoir comme mandat de régler un problème qui lui est soumis.
- Le protecteur de l'élève a un pouvoir d'enquête et de recommandation au conseil des commissaires. Son rôle consiste à accompagner les parents dans leurs démarches.
- Les demandes de révision adressées au comité de révision concernent surtout le classement des élèves. Avant que le protecteur de l'élève ne soit saisi d'une plainte, la demande doit avoir suivi le processus normal de traitement des plaintes.
- Le protecteur de l'élève oriente les personnes concernées vers les meilleures ressources, en fonction des services offerts par la commission scolaire. Il peut, par exemple, référer un cas à la DPJ.
- Les protecteurs de l'élève se doivent de travailler de manière indépendante et dans un climat de neutralité.
- Dans un cas d'intimidation, le protecteur peut effectivement agir si cela touche aux services à l'élève et que le processus de traitement des plaintes a été respecté. Par ailleurs, il peut agir immédiatement s'il y a des risques de préjudices. Il pourrait aussi intervenir auprès de la personne-ressource dans un dossier qui traînerait en longueur.
- Le protecteur de l'élève est là pour s'assurer que les services aux élèves sont rendus adéquatement. Son rôle n'est pas de prendre part à des débats de société, par exemple, dans le bien-fondé ou non du Ritalin.

7. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2013-2014, 2014-2015 ET 2015-2016 ET LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES

Mmes Marie-Èlène L'Espérance, Nathalie Kléber et M. Éric Richer posent des questions à M Pierre Vocino. Il en ressort les éléments suivants :

- La tournée des écoles secondaires est effectuée. En raison du nombre d'inscriptions à l'éducation des adultes, il est recommandé de laisser un point de service à Brossard. Il sera par ailleurs pertinent de suivre l'évolution des places disponibles à Brossard, compte tenu de la perte de l'école secondaire Pierre-Brosseau.
- Le nombre de locaux disponibles dans les écoles est calculé selon les barèmes du ministère, avec les quatre locaux de base et les locaux polyvalents, en fonction du

- nombre d'élèves.
- Comme il manque de place dans les écoles de Brossard et que la commission scolaire tente de laisser les élèves dans leurs quartiers respectifs, il devient difficile avec les années de conserver tous les locaux polyvalents.
 - Le MELS reconnaît le manque d'espaces disponibles dans Brossard; la commission scolaire est en attente d'une réponse concernant l'ouverture d'une nouvelle école pour répondre à ce besoin.
 - Dans les écoles, tout doit être fait avec l'espace physique disponible en respectant les directives du MELS. Avec la réforme, il avait été question que les élèves sortent des classes pour les cours de science. Il y a ensuite eu la baisse des ratios dans les classes. Il faut également considérer les élèves pondérés (cote 50 ou 53). Toutes ces causes font qu'il manque de plus en plus d'espace.
 - Un local sans fenêtre peut être un local de classe s'il respecte la superficie minimale. Il est par ailleurs suggéré d'en faire, par exemple, un local de musique, puisque les élèves ne restent pas toujours dans le local. De plus, la distribution des locaux se fait par les directions.
 - Dans le prochain plan d'organisation scolaire, la CSMV espère ouvrir une école de 650 élèves dans Brossard. Cela entraînera une redistribution de tous les élèves. Il est donc possible qu'il y ait davantage de locaux polyvalents par la suite.

AFFAIRES INTERNES

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 12 NOVEMBRE 2012

Mme Louise Arsenault demande de préciser au point 14 qu'il s'agit des épreuves « ministérielles ».

CP-1085-10-12 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Èlène L'Espérance d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 2012 avec la modification proposée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. 37^E CONGRÈS DE LA FCPQ – JUIN 2013

M. Lafleur précise que les informations concernant le 37^e Congrès annuel de la FCPQ, qui aura lieu les 31 mai et 1^{er} juin prochains, seront envoyées par courriel prochainement.

10. LOI PORTANT SUR LA PRÉVENTION DE L'INTIMIDATION ET DE LA VIOLENCE (COMMENTAIRES)

M. Lafleur demande aux représentants de quelle façon s'est déroulée l'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence dans leur conseil d'établissement.

Mmes et MM Joanne Costo, Julie Mercier, Denis Cadotte, Marc Belley, Nathalie Kléber, Isabelle Poisson, Marie-Èlène L'Espérance, Julie Bourgoïn, Richard Roy, Danielle Volcy, Louise Arsenault, Stéphane Achim et Bruno Marcoux parlent de leur expérience.

Selon la majorité des commentaires, il semble que, malgré que l'adoption du plan de lutte soit encadrée par la loi, il y a beaucoup de différences dans l'interprétation des directives par les directions et dans la gestion du document. De plus, la plupart des représentants regrettent le court délai dans ce dossier.

M. Lafleur rappelle aux représentants que l'adoption du plan de lutte et du code de vie nécessite un échange entre les membres du conseil d'établissement.

11. PAROLE AU DÉLÉGUÉ À LA FCPO

M. Serge Lefebvre fait un résumé des dernières nouvelles concernant la Fédération des comités de parents du Québec. Une version papier du résumé est distribuée aux représentants. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- Un congrès sur la promotion de l'anglais s'est tenu du 15 au 17 novembre dernier.
- Il n'y a pas eu de modification au 3^e cycle du primaire pour l'enseignement intensif de l'anglais,
- Un logiciel d'aide pour les élèves souffrant de dyslexie, WordQ, est disponible.
- Le fonctionnement du conseil général de la fédération, qui regroupe les comités de parents de 61 commissions scolaires, est expliqué.
- Un forum sur le plan d'intervention informatisé pour la clientèle HDAA aura lieu en janvier.
- Il y a trois comités de travail impliquant des délégués à la fédération : reconnaissance, engagement parental dans les comités scolaires et implication parentale pour la réussite et la persévérance scolaires.
- La FCPO a adopté une résolution prônant la fin graduelle du financement du secteur privé.
- Le conseil général de février aura comme sujets principaux les projets particuliers et le protecteur de l'élève.
- Les délégués ont eu une présentation de l'Association canadienne d'éducation.
- La FCSQ demande au MELS de produire une politique nationale sur l'éducation publique.

Mmes et MM Isabelle Poisson, Jean-Luc Lafleur, Nancy Montreuil, Jacques Seminario, Leila Hamidouche, Gessie Exantus et Valérie St-Laurent posent des questions. Il en ressort les éléments suivants :

- L'extranet du site de la fédération est réservé aux délégués. M. Lefebvre verra de quelle façon mettre les documents en ligne sur le site.
- Plusieurs modèles d'enseignement intensif de l'anglais sont en cours. Les directives du MELS prévoient une liberté d'action de chaque conseil d'établissement; l'implantation est donc favorisée, mais selon les besoins des milieux et les services offerts par la commission scolaire. La position de la nouvelle ministre n'est pas connue officiellement.

12. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

Mme Valérie St-Laurent et M. Jacques Séminaro présentent leur résumé sur les dernières nouvelles concernant le conseil des commissaires. Tous deux invitent les représentants à consulter le document imprimé et à visiter le site de la commission scolaire. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- Le 27 novembre dernier, le conseil des commissaires a rendu hommage, dans le cadre de *Chapeau les filles!*, à Mmes Lydia Girard, Marilou Goupil et Véronique Émond.
- Les deux nouveaux commissaires parents ont été assermentés.
- Le nouveau comité de révision a été formé.
- Le nouveau comité exécutif du conseil des commissaires aura comme présidente Mme Lucie Désilets et comme vice-président M. Benoit Laganière.

Mme St-Laurent et M. Seminario invitent les représentants à communiquer avec eux par courriel aux adresses suivantes : rep_pri@csmv.qc.ca ou rep_sec@csmv.qc.ca.

13. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA

Mme Isabelle Poisson fait un résumé des dernières nouvelles concernant le comité ÉHDAA. Il a entre autres été question des sujets suivants :

-
- Le comité a reçu la présentation sur la loi sur l'intimidation.
 - Le chantier ÉHDAA et la réorganisation des services vers l'intégration dans les classes ordinaires.
 - La pyramide des besoins des élèves indique que de 15 à 20 % des élèves considérés à risque se retrouvent dans les classes ordinaires. De plus, de 5 à 10 % des élèves ont des besoins spécifiques.

M. Renald Hébert et Mmes Louise Arsenault, Gessie Exantus et Marie-Èlène L'Espérance parlent de la nécessité d'avoir une interprétation différente, dans les plans de lutte contre l'intimidation, pour les élèves HDAA et les classes spécialisées.

14. PAROLE AUX MEMBRES

Mme Marie-Èlène L'Espérance, déléguée au comité consultatif sur le transport, remet un document concernant les statistiques sur le transport scolaire à la CSMV en 2012-2013. Mme L'Espérance fait ressortir que 96% des élèves fréquentant l'école Antoine-Brossard sont transportés par les autobus du RTL, ce qui implique des frais pour les parents. Mme L'Espérance reviendra avec un projet de résolution afin de recommander à la commission scolaire de trouver une solution à ce problème, jumelé avec les effets du changement de vocation de l'école Pierre-Brosseau.

M. Denis Cadotte verra ce que le comité de transition pourrait faire dans ce dossier.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-1086-10-12 L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par M. Joël St-Pierre de lever l'assemblée. Il est 21 h 40.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Jean-Luc Lafleur
Président

Guillaume Désilets
Secrétaire administratif
